

Les services collectifs



☞ **Permanence et surveillance assurée 24h/24h.**

☞ **Animations** de loisirs et culturelles sont proposées aux résidents, ce qui renforce la convivialité au sein de la résidence. Il est proposé également des séances de gymnastique douce.

☞ **Service d'aides à domicile** de la Communauté de Communes Roumois Seine.

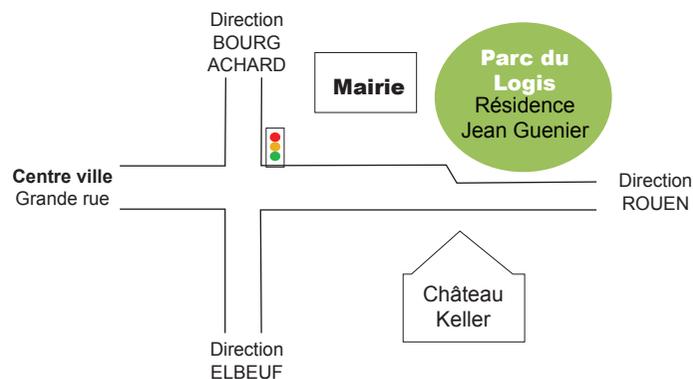
☞ **Arrêt de car** à proximité pour vos déplacements (Rouen, Elbeuf)



**Bien vivre
et
bien vieillir
chez soi**

☞ Venir à la Résidence Jean GUENIER

☑ Parc du Logis place Jacques Rafin
27520 GRAND BOURGTHEROULDE



A partir de l'A13, sortie Maison Brulée, prendre Direction Bourgtheroulde, puis Bourgtheroulde centre.



☞ En savoir plus

INFORMATIONS OU VISITES

☑ **Téléphones :**

02 35 87 57 26 ou 07 76 30 88 24



Adresse mail : m.gelard@roumoiseine.fr

WWW.ROUMOISEINE.FR

Résidence Autonomie

Jean Guenier



Un territoire, des services

Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie



Crédit photos : CC Roumois Seine,
Conception et mise en page : Service Communication Roumois Seine L.H - Avril 2018
IPNS - mise à jour 21 septembre 2020

Située à Grand Bourgtheroulde, en plein centre du Bourg, à proximité de la Mairie et des commerces, la Résidence est implantée dans le cadre magnifique d'un parc paysager. Réservée aux personnes autonomes de 60 ans et plus, la Résidence Jean Guenier se compose de 73 logements, clairs et fonctionnels, répartis sur trois niveaux, desservis par deux ascenseurs.

Modalités d'admission

Après avoir complété le dossier de demande d'admission, merci de le déposer auprès de Mme Marie GELARD, à l'accueil de la résidence.

La résidence n'étant pas médicalisée, seules les personnes **AUTONOMES** pourront être accueillies.

Les Logements

F1 : (63 logements)

- ☞ Une entrée avec placard.
- ☞ un séjour-chambre.
- ☞ chauffage électrique.
- ☞ un coin cuisine équipé.
(évier, meuble, sous-évier, plaques de cuisson, réfrigérateur.)
- ☞ une salle d'eau.
(lavabo, douche avec banquette, toilettes.)
- ☞ un interphone.
(commandant l'ouverture de la porte de l'immeuble)
- ☞ un système d'appel d'urgence.
(relié le jour et la nuit au logement du permanent)

F2 : (10 logements)

Un séjour, une cuisine, une salle d'eau et une chambre.
Avec les mêmes équipements que les F1.



Les équipements collectifs

- ☞ Restauration (obligatoire le midi)
Pour le repas du midi proposé aux résidents et à leurs invités.
- ☞ Une salle de jeux.
- ☞ Un salon télé et vidéo.
- ☞ Un espace coiffure, esthétique et pédicure.
- ☞ Un coin bibliothèque également dédié à l'apprentissage de l'informatique.



Chaque résident est indépendant, vit dans ses propres meubles et peut aménager son appartement à sa guise. Les résidents conservent le libre choix de leur médecin traitant ainsi que des autres intervenants libéraux.

Les animaux de compagnie sont tolérés sous conditions.

La Résidence Autonomie Jean Guenier est accessible à tous, les résidents pouvant bénéficier de l'aide personnalisée au logement (A.P.L) variable selon les ressources.

